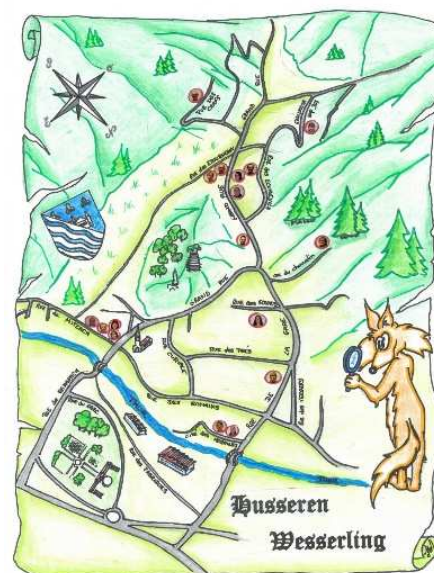


was esch los im dorf ?

Que se passe-t-il au village ?

Chers habitants de Husseren-Wesserling,

Voici 8 mois que l'équipe municipale a été renouvelée, et nous souhaitons vous faire un petit bilan des mois écoulés en vous apportant quelques précisions sur le fonctionnement de cette mandature. Husseren-Wesserling est maintenant doté d'un maire perché dans une tour d'ivoire. Il nous avait prévenus, avec lui les choses allaient se passer AUTREMENT!



Effectivement, nous avons pu constater :



➤ **la suppression de l'adresse mail personnelle de l'ancien maire** : à peine arrivé, le maire fait supprimer l'adresse mail de Jeanne alors même que la communauté des communes n'est pas encore installée et qu'elle est encore en fonction,

➤ **L'information du strict minimum pour les conseillers municipaux de l'équipe minoritaire** ; ils découvrent les projets 2021 dans le flash info de décembre 2020 dont **la réfection de la toiture de l'école maternelle**, sans qu'aucune commission communale, ni même de conseil municipal n'ait abordé le sujet...

Un petit retour en arrière nous donne le sentiment du déjà vécu !

Parlons des effectifs des classes : ils sont en chute libre ! La question d'une vision à l'échelle de la vallée ne devrait-elle pas être débattue avant de se lancer dans des investissements très lourds (près de 75 000€) ?

Ce n'est pas parce que la mandature précédente a laissé un bas de laine conséquent qu'il faut le dépenser de façon inconsidérée.

Nos observations :

Notre village est vaste et beaucoup d'autres de ses infrastructures sont en état dégradé ! Aussi, la visite des bâtiments et une présentation des propriétés communales auraient dû avoir lieu pour instruire les nouveaux conseillers et leur permettre de participer à des prises de décisions... Mais non ! Les décisions se prennent en vase clos entre le maire et les adjoints, et les conseillers ne sont invités à valider servilement que lorsqu'un point doit être présenté au contrôle de légalité auprès de la préfecture.

Concernant les conseils municipaux, là aussi c'est le strict minimum : 1 conseil tous les deux voire trois mois. Seuls les points divers permettent à l'équipe minoritaire de poser les questions qui ne sont pas abordées.

Quant aux commissions, leur nombre est également réduit au minimum. Une réunion de commission Travaux / Finances a été organisée le 22 janvier 2021 (la 1^{ère} réunion depuis la prise de fonction de M. NUCCELLI). Denise y a participé et il y a été effectivement question de travaux à l'école maternelle... mais par définition, une commission n'est pas une instance de décision.

Inquiétée par ces lourds travaux de rénovation qui sont envisagés, et alors même que des rumeurs circulent sur la volonté du maire de fermer le Regroupement Pédagogique Intercommunal, Denise a transmis à l'ensemble des conseillers les données INSEE sur les naissances et les a alertés sur le risque de fermeture de classe en raison de la chute de natalité.

Et que dire du dernier conseil municipal du 29 janvier 2021 :

Le maire refusant toute prise en compte de nos demandes de modifications des procès-verbaux, Jeanne enregistre à présent les conseils. Ainsi nous avons pu relever des remarques pour le moins incongrues :

- En début de séance, le maire s'adresse au public présent en leur demandant « quelle case avez-vous cochée pour assister à la séance ? », alors que sur la convocation il précise que 10 places sont admises pour assister à la séance.
- Au sujet du projet de déménagement de la petite enfance vers Moosch, alors que Jeanne lui demandait de se battre pour que notre village ne perde pas ce service sur son territoire, le maire a lâché dans une phrase « **et là je ne mens pas** », nous vous laissons apprécier ce que cela sous-entend.

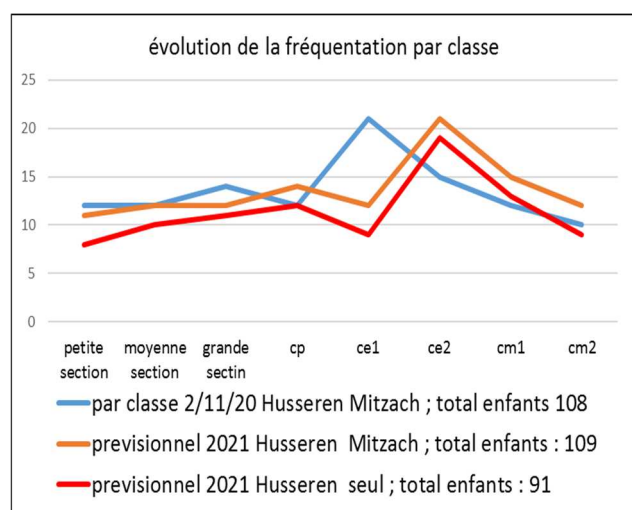


Ces enregistrements seront prochainement accessibles sur la page web :

husseren-demain.fr

Zoom sur la problématique de l'école : En conseil nous soulevons nos inquiétudes quant aux rumeurs de fin de RPI ; le maire nous rassure et déclare « de toute manière il n'y a que 5 enfants de Mitzach scolarisés à Husseren-Wesserling, et pour la rentrée 2021/2022 », il est très confiant, « il y a suffisamment d'enfants ».

Pourtant, des rumeurs circulent : « dans ces conditions de fin de Regroupement Pédagogique Intercommunal Décentralisé, les parents de Mitzach ne mettront plus leurs enfants à Husseren-Wesserling ». Dans l'impossibilité d'obtenir par la municipalité, les effectifs réels des enfants de Husseren-Wesserling et Mitzach, et non convaincus par la réponse du maire, nous avons contacté le maire de Mitzach pour affiner nos informations...



Et là, quelle ne fut pas notre surprise ! Preuve à l'appui, si les enfants de Mitzach (18 enfants + 2 ayant une dérogation, soit 20 enfants) ne viennent plus à Husseren-Wesserling, il est à craindre que les parents de Mitzach fassent le choix de scolariser leurs enfants à St-Amarin dicit les rumeurs corroborées par le maire de Mitzach. Et dans ce cas, **deux fermetures de classe à Husseren avec une surcharge des classes restantes sont à craindre**. A toute histoire il y a une fin heureuse ... Sans doute sensible aux informations circulant sur la toile, le maire a fait un rétropédalage quant à sa décision de fermer le RPI. **Est-ce un sursis ou une grâce ?**

Pour finir, notre nouveau maire ne respecte pas la loi qui régit les règles concernant le partage des informations et les règles de transparence de la vie publique. Il ne transmet pas les éléments des instances auxquelles notre commune adhère. Nous avons dû le rappeler à ses obligations par 2 fois, pour qu'il nous adresse un premier document.



NOUS POSONS LA QUESTION : QUAND EST-CE QUE CETTE NOUVELLE MANDATURE VA ENDOSSER LE COSTUME QUI SIED, ET TRAVAILLER DEMOCRATIQUEMENT DANS L'INTERET DE NOTRE COMMUNE ? CE PREMIER BILAN EST AMER.